



Agilent Technologies

Kit Name: Oregon Cannabis Pesticide Kit (2020)

Kit PN: PST-CBS-OR

This product is a kit, composed of the following individual chemical components:

Kit Components

Component Part Number	Component Name	Volume or mass/ container and unit	No. of component containers/ kit
PST-CBS-OR1	Oregon Cannabis Pesticide Mix 1	1 mL	1
PST-CBS-OR2	Oregon Cannabis Pesticide Mix 2	1 mL	1
PST-CBS-OR3	Oregon Cannabis Pesticide Mix 3	1 mL	1

SDSs for each component follow this cover sheet.

Transportation Information for the Kit:

Proper Shipping Names:

DOT	IATA/ICAO	China
Not Regulated	Not Regulated	UN1648, Acetonitrile solution, 3, II

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)
- **Code du produit:** PST-CBS-OR1
- **Emploi de la substance / de la préparation** Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd.
Santa Clara, CA 95051 USA
- **Service chargé des renseignements:**
Telephone: 800-227-9770
e-mail: pdl-msds_author@agilent.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acétonitrile
- **Mentions de danger**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

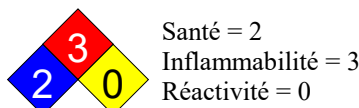
Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 1)

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**



· **HMIS données (gamme 0-4)**



3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

75-05-8	acétonitrile	99,746%p/p
---------	--------------	------------

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 2)

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

75-05-8 acétonitrile

EL	TWA: 20 ppm Skin
EV	TWA: 20 ppm peau

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
Lorsque le produit est utilisé comme prévu avec des instruments Agilent, dans des conditions de laboratoire normales et en appliquant les bonnes pratiques habituelles, il n'entraîne pas d'exposition notable par voie aérienne. Une protection respiratoire n'est donc pas nécessaire.
Si une protection des voies respiratoires est jugée nécessaire en cas d'urgence, utilisez un équipement approuvé par le NIOSH ou un organisme équivalent avec une cartouche pour gaz organiques ou acides.
- **Protection des mains:**
Bien qu'ils ne soient pas recommandés pour le nettoyage ou le contact prolongé avec des produits chimiques, les gants en nitrile d'une épaisseur de 280 à 330 µm sont recommandés pour une utilisation normale.
Leur délai de rupture est de 1 h.
Pour le nettoyage des déversements impliquant un contact direct avec le produit chimique, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 300 à 380 µm et dont le délai de rupture est supérieur à 4 h. Il convient de respecter les recommandations du fabricant.
- **Matériau des gants**
Pour une utilisation normale :
caoutchouc nitrile, 280 à 330 µm d'épaisseur
Pour les contacts directs avec le produit chimique :

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 4)

- caoutchouc butyle, 300 à 380 µm d'épaisseur
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour une utilisation normale :
caoutchouc nitrile :
1 heure
Pour les contacts directs avec le produit chimique :
caoutchouc butyle :
> 4 heures
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
· Odeur:	Aromatique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	-46 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	81 °C
· Point d'éclair	2 °C
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	525 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	4,4 Vol %
Supérieure:	16 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	0 hPa
· Densité à 20 °C:	0,786 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 5)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique à 20 °C: Cinématique:	0,39 mPas Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques: VOC (CE)	0,0 % 0,03 %
· Teneur en substances solides:	0,2 %
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Non disponibles.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter Non disponibles.
- Matières incompatibles: Non disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	1.323 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.005 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3.596 mg/L (souris)

75-05-8 acétonitrile

Oral	LD50	1.320 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3.587 mg/L (souris)

62-73-7 dichlorvos (ISO)

Oral	LD50	25 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	107 mg/kg (rat) 107 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	15 mg/L (rat)

2921-88-2 chlorpyrifos (ISO)

Oral	LD50	60 mg/kg (souris)
------	------	-------------------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	135 mg/kg (rat) 120 mg/kg (souris) 202 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>200 mg/L (rat)
57960-19-7 acéquinocyle (ISO)		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>0,84 mg/L (rat)
68359-37-5 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de alpha-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle		
Oral	LD50	900 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	530 mg/L (rat)
71751-41-2 abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO)		
Oral	LD50	1,5 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	1.100 mg/L (rat)
82657-04-3 bifenthrine (ISO)		
Oral	LD50	55 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
122453-73-0 chlorfenapyr		
Oral	LD50	441 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	1.900 mg/L (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

62-73-7	dichlorvos (ISO)	2B
63-25-2	carbaryl (ISO)	3
116-06-3	aldicarbe (ISO)	3
333-41-5	diazinon (ISO)	2A

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

CA/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 7)

12 Données écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Non réglementé, Quantités de minimis	-
· Numéro ONU	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1648
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD	ACÉTONITRILE
· ADR	1648 ACÉTONITRILE, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· IMDG, IATA	ACÉTONITRILE
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 8)

· **Label** 3

· **ADR**

· **Classe** 3 Liquides inflammables.
· **Étiquette** 3

· **IMDG, IATA**

· **Class** 3 Liquides inflammables.
· **Label** 3

· **Groupe d'emballage**
· **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** II

· **Dangers pour l'environnement:**
· **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.
· **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** 33
· **No EMS:** 3-02
· **Stowage Category** B
· **Stowage Code** SW2 Clear of living quarters.

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **DOT/TMD**
· **Quantity limitations** On passenger aircraft/rail: 5 L
On cargo aircraft only: 60 L
· **Hazardous substance:** 5000 lbs, 2270 kg

· **ADR**
· **Quantités limitées (LQ)** 1L
· **Quantités exceptées (EQ)** Code: E2
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· **Catégorie de transport** 2
· **Code de restriction en tunnels** D/E

· **IMDG**
· **Limited quantities (LQ)** 1L
· **Excepted quantities (EQ)** Code: E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 1 (1mL)

(suite de la page 9)

· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1648 ACÉTONITRILE, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
------------------------------	---

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

75-05-8	acétonitrile	ACTIVE
62-73-7	dichlorvos (ISO)	ACTIVE
63-25-2	carbaryl (ISO)	ACTIVE
116-06-3	aldicarbe (ISO)	ACTIVE
333-41-5	diazinon (ISO)	ACTIVE
1563-66-2	carbofuran (ISO)	ACTIVE

· **Liste canadienne des substances**

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

75-05-8	acétonitrile
62-73-7	dichlorvos (ISO)
333-41-5	diazinon (ISO)
2921-88-2	chlorpyrifos (ISO)

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Tous les composants sont compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Informations de danger relatives aux produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 03/01/2021 / -

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)
- **Code du produit:** PST-CBS-OR2
- **Emploi de la substance / de la préparation** Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd.
Santa Clara, CA 95051 USA
- **Service chargé des renseignements:**
Telephone: 800-227-9770
e-mail: pdl-msds_author@agilent.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acétonitrile
- **Mentions de danger**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

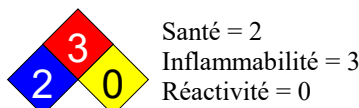
Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 1)

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**



· **HMIS données (gamme 0-4)**



3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

75-05-8	acétonitrile	99,7333%p/p
---------	--------------	-------------

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 2)

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

75-05-8 acétonitrile

EL	TWA: 20 ppm Skin
EV	TWA: 20 ppm peau

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
Lorsque le produit est utilisé comme prévu avec des instruments Agilent, dans des conditions de laboratoire normales et en appliquant les bonnes pratiques habituelles, il n'entraîne pas d'exposition notable par voie aérienne. Une protection respiratoire n'est donc pas nécessaire.
Si une protection des voies respiratoires est jugée nécessaire en cas d'urgence, utilisez un équipement approuvé par le NIOSH ou un organisme équivalent avec une cartouche pour gaz organiques ou acides.
- **Protection des mains:**
Bien qu'ils ne soient pas recommandés pour le nettoyage ou le contact prolongé avec des produits chimiques, les gants en nitrile d'une épaisseur de 280 à 330 µm sont recommandés pour une utilisation normale.
Leur délai de rupture est de 1 h.
Pour le nettoyage des déversements impliquant un contact direct avec le produit chimique, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 300 à 380 µm et dont le délai de rupture est supérieur à 4 h. Il convient de respecter les recommandations du fabricant.
- **Matériau des gants**
Pour une utilisation normale :
caoutchouc nitrile, 280 à 330 µm d'épaisseur
Pour les contacts directs avec le produit chimique :

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 4)

- caoutchouc butyle, 300 à 380 µm d'épaisseur
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour une utilisation normale :
caoutchouc nitrile :
1 heure
Pour les contacts directs avec le produit chimique :
caoutchouc butyle :
> 4 heures
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH: Non déterminé.
- Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	-46 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	81 °C
- Point d'éclair 2 °C
- Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
- Température d'inflammation: 525 °C
- Température de décomposition: Non déterminé.
- Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:

Inférieure:	4,4 Vol %
Supérieure:	16 Vol %
- Pression de vapeur à 20 °C: 0 hPa
- Densité à 20 °C: 0,786 g/cm³
- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.
- Taux d'évaporation: Non déterminé.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 5)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique à 20 °C: Cinématique:	0,39 mPas Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques: VOC (CE)	0,0 % 0,03 %
· Teneur en substances solides:	0,2 %
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Non disponibles.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter Non disponibles.
- Matières incompatibles: Non disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	1.324 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.005 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3.597 mg/L (souris)

75-05-8 acétonitrile

Oral	LD50	1.320 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3.587 mg/L (souris)

121-75-5 malathion (ISO)

Oral	LD50	1.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	8.790 mg/kg (lapin)

298-00-0 parathion-méthyl (ISO)

Oral	LD50	6,01 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	67 mg/kg (rat) 300 mg/kg (lapin)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 6)

300-76-5 naled (ISO)

Oral	LD50	92 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	800 mg/kg (rat)
		1.100 mg/kg (lapin)

16752-77-5 méthomyl

Oral	LD50	17 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.880 mg/kg (lapin)

80844-07-1 étofenprox (ISO)

Oral	LD50	>42.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.140 mg/kg (rat)

120068-37-3 fipronil (ISO)

Oral	LD50	97 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	354 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	680 mg/L (rat)

153233-91-1 étoxazole

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>1,09 mg/L (rat)

· Effet primaire d'irritation:
· Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

· Catégories cancérogènes
· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

121-75-5	malathion (ISO)	2A
298-00-0	parathion-méthyl (ISO)	3

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

· Toxicité
· Toxicité aquatique: Non disponibles.

· Persistance et dégradabilité Non disponibles.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement:
· Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

· Mobilité dans le sol Non disponibles.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 7)

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|---|
| · Non réglementé, Quantités de minimis | - |
| · Numéro ONU | |
| · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA | UN1648 |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT/TMD | ACÉTONITRILE |
| · ADR | 1648 ACÉTONITRILE, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT |
| · IMDG, IATA | ACETONITRILE |

- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**



- **Classe**
- **Label**

3 Liquides inflammables.
3

- **ADR**



- **Classe**

3 Liquides inflammables.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 8)

· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
· No EMS:	3-02
· Stowage Category	B
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· Hazardous substance:	5000 lbs, 2270 kg
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1648 ACÉTONITRILE, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

CA/FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 2 (1mL)

(suite de la page 9)

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

75-05-8	acétonitrile	ACTIVE
60-51-5	diméthoate (ISO)	ACTIVE

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

75-05-8	acétonitrile
113-48-4	MGK-264 (mixed, total)
121-75-5	malathion (ISO)
134098-61-6	fenpyroximate (ISO)

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Tous les composants sont compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 03/01/2021 / -

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)
- **Code du produit:** PST-CBS-OR3
- **Emploi de la substance / de la préparation** Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd.
Santa Clara, CA 95051 USA
- **Service chargé des renseignements:**
Telephone: 800-227-9770
e-mail: pdl-msds_author@agilent.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acétonitrile
- **Mentions de danger**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

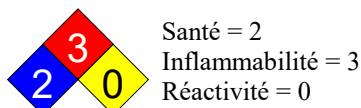
Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 1)

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**



· **HMIS données (gamme 0-4)**



3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

75-05-8	acétonitrile	99,7714%p/p
---------	--------------	-------------

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 2)

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**75-05-8 acétonitrile**

EL	TWA: 20 ppm Skin
EV	TWA: 20 ppm peau

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
Lorsque le produit est utilisé comme prévu avec des instruments Agilent, dans des conditions de laboratoire normales et en appliquant les bonnes pratiques habituelles, il n'entraîne pas d'exposition notable par voie aérienne. Une protection respiratoire n'est donc pas nécessaire.
Si une protection des voies respiratoires est jugée nécessaire en cas d'urgence, utilisez un équipement approuvé par le NIOSH ou un organisme équivalent avec une cartouche pour gaz organiques ou acides.
- **Protection des mains:**
Bien qu'ils ne soient pas recommandés pour le nettoyage ou le contact prolongé avec des produits chimiques, les gants en nitrile d'une épaisseur de 280 à 330 µm sont recommandés pour une utilisation normale.
Leur délai de rupture est de 1 h.
Pour le nettoyage des déversements impliquant un contact direct avec le produit chimique, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 300 à 380 µm et dont le délai de rupture est supérieur à 4 h. Il convient de respecter les recommandations du fabricant.
- **Matériau des gants**
Pour une utilisation normale :
caoutchouc nitrile, 280 à 330 µm d'épaisseur
Pour les contacts directs avec le produit chimique :

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 4)

caoutchouc butyle, 300 à 380 µm d'épaisseur

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour une utilisation normale :

caoutchouc nitrile :

1 heure

Pour les contacts directs avec le produit chimique :

caoutchouc butyle :

> 4 heures

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore

· **Odeur:**

Aromatique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:

-46 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

81 °C

· **Point d'éclair**

2 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

525 °C

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure:

4,4 Vol %

Supérieure:

16 Vol %

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

0 hPa

· **Densité à 20 °C:**

0,786 g/cm³

· **Densité relative**

Non déterminé.

· **Densité de vapeur:**

Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:**

Non déterminé.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 5)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique à 20 °C: Cinématique:	0,39 mPas Non déterminé.
· Teneur en solvants: VOC (CE)	0,00 %
· Teneur en substances solides:	0,2 %
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Non disponibles.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter Non disponibles.
- Matières incompatibles: Non disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	1.323 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.005 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3.595 mg/L (souris)

75-05-8 acétonitrile

Oral	LD50	1.320 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3.587 mg/L (souris)

732-11-6 phosmet (ISO)

Oral	LD50	92,5 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.150 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>3.160 mg/kg (lapin) 54 mg/L (rat)

96489-71-3 2-tert-butyl-5-(4-tert-butylbenzylthio)-4-chloropyridazine-3(2H)-one

Oral	LD50	205 mg/kg (souris)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 6)

Inhalatoire	LC50/4 h	620 mg/L (rat)
153719-23-4 thiamethoxam (ISO)		
Oral	LD50	1.563 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>3.720 mg/L (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

51-03-6	oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl	3
52645-53-1	3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle	3

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Non disponibles.

· **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 7)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Non réglementé, Quantités de minimis	-
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1648
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD · ADR · IMDG, IATA	ACÉTONITRILE 1648 ACÉTONITRILE, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ACETONITRILE
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe · Label	3 Liquides inflammables. 3
· ADR	
 	
· Classe · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
· IMDG, IATA	
	
· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement: · Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Category · Stowage Code	Attention: Liquides inflammables. 33 3-02 B SW2 Clear of living quarters.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

(suite de la page 8)

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· Hazardous substance:	5000 lbs, 2270 kg
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1648 ACÉTONITRILE, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

15 Informations sur la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

75-05-8	acétonitrile	ACTIVE
51-03-6	oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl	ACTIVE

· Liste canadienne des substances

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

75-05-8	acétonitrile
51-03-6	oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl
114-26-1	propoxur (ISO)
8003-34-7	pyrèthre

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Tous les composants sont compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 03/01/2021

Numéro de version 1

Révision: 03/01/2021

Nom du produit: Oregon Cannabis Pesticide Mix 3 (1mL)

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite de la page 9)

16 Autres informations

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 03/01/2021 / -

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

CA/FR